

## Prestations offertes par le service des Archives départementales de Saône-et-Loire

### Grille tarifaire

Les tarifs édictés s'appliquent dans tous les cas ordinaires, mais selon les circonstances, la fourniture de prestations (de restauration, de données d'indexation, de copies ou reproduction, etc.) ou de matériel pourra leur être substituée, dans des conditions qui seront déterminées par une convention spécifique passée avec le demandeur.

Les fonds libres de droits et exempts de données nominatives, accessibles sur le site [www.opendata71.fr](http://www.opendata71.fr), ne sont pas concernés par cette grille tarifaire. Afin de respecter le droit moral de la collectivité, il est seulement demandé aux utilisateurs de citer leur source et d'adresser un exemplaire des réalisations (ouvrages...) aux Archives départementales.

#### 1. Reproduction

La reproduction des documents (jusqu'au format A3) est réalisée sous forme de photocopies ou de fichiers numériques. Il n'est pas délivré de photocopie pour les documents reliés, ni pour les feuillets ou documents à plat en mauvais état de conservation.

<b>Photocopies d'originaux ou d'images numériques préexistantes :</b>	<b>Tarifs (en € TTC)</b>
<b>Achat à l'unité :</b>	
Format A 4	0,18
Format A 3	0,3
Photocopie couleur A4	1
Photocopie couleur A3	1,5
<b>Par carnet de 10 tickets :</b>	
Format A 4 (10 photocopies noir et blanc ou 2 photocopies couleur)	1,8
Format A 4 (tarif étudiant)	0,9
Format A 3 (10 photocopies noir et blanc ou 2 photocopies couleur)	3
Format A3 (tarif étudiant)	1,5
<b>Par carte magnétique de 20 unités :</b>	
Format A 4	3,6
Format A 4 (tarif étudiant)	1,8
<b>Fichiers numériques:</b>	
<b>Avertissement :</b> compte tenu que les Archives départementales proposent un accès libre et gratuit au système de consultation et de réaffichage des images des documents d'archives diffusés sur le site Internet, les demandes de fourniture d'enregistrements numériques diffusés sur le site Internet des Archives départementales ne seront prises en compte que dans le cas d'une réutilisation massive (au-delà de 1000 vues). Dans ce cas, les demandes de fourniture donnent lieu à une copie des enregistrements numériques en l'état, tels que détenus par les Archives départementales de Saône-et-Loire.	
<b>Demande en nombre raisonnable</b>	
Prise de vue à partir d'un document original (jusqu'au format A3)	5
<b>Duplication de fichier numérique existant (coût par demande traitée)</b>	
Demande < à 150 Mo	gratuit

Demande > à 150 Mo et < à 2 Go avec transfert FTP	10
Demande > à 2 Go avec transfert sur DD externe fourni par le demandeur (coût) unitaire ou par transfert FTP	30
<b>Demande massive (plus de 1000 vues) d'images préexistantes avec fourniture d'un support externe par le demandeur</b>	
De 1001 à 10 000 vues : frais d'opération + frais postaux	250
Au-delà de 10 001 vues : frais d'opération + frais postaux	250 + 50 par tranche de 10 000 vues
<b>Base de données</b> Frais d'opération	100

## 2. Frais d'exploitation : gratuit

Les réutilisateurs déposeront gracieusement aux Archives départementales de Saône-et-Loire un exemplaire des œuvres réalisées ou la (les) base(s) de données modifiée ou dérivée sous un format standard.

## 3. Frais de recherche par demande, hors frais de reproduction

	<b>Tarifs (en € TTC)</b>
Recherches foncières et successorales (hors frais de reproduction)	10
Autres recherches (hors frais de reproduction)	5